

SÉANCE extraordinaire

Le 20 septembre 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 20 septembre 2016, à 16 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire et madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Richard Duguay, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

160920.235 ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ – TERRAINS DE LA SDEIC

CONSIDÉRANT que lors d'une rencontre tenue à l'hôtel de Ville de Chandler le 18 août 2016, rencontre à laquelle participait des représentants du Fonds de développement économique de Chandler (FDEC), de la Société de développement économique et industriel de Chandler (SDEIC) et de la Ville, les représentants de la SDEIC informait les membres présents qu'elle devait disposer de plusieurs terrains résiduels et qu'elle offrait à la Ville un droit de premier refus;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler est disposée, conditionnellement à l'implication financière du Fonds de développement économique de Chandler (FDEC), à acquérir lesdits terrains dont la valeur marchande est estimée à plus ou moins 620 000 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que la Ville de Chandler s'engage par la présente résolution, à prendre possession des terrains résiduels appartenant à la SDEIC à leur juste valeur marchande, lesquels terrains étant décrits dans un document de travail remis lors de la rencontre tenue le 18 août 2016 par les représentants de la SDEIC.

Il est également résolu que cet engagement est conditionnel à la participation financière du FDEC dont les modalités resteront ultérieurement à définir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920.236 OCTROI DE CONTRAT – ASSURANCE COLLECTIVE – FINANCIÈRE SUN LIFE

CONSIDÉRANT que par la résolution 160614.142 la Ville de Chandler mandatait la firme Assurances Michel Cyr Inc. pour agir à titre de consultant d'assurance pour la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public et les recommandations de la firme Assurance Michel Cyr Inc suite à l'analyse des soumissions reçues;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'octroyer le contrat d'assurance collective destinés aux salariés admissibles de la Ville de Chandler au plus bas soumissionnaire conforme, soit Financière Sun Life au coût d'une prime mensuelle de 8 733.71 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920.237 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gilles Daraïche propose la levée de l'assemblée à 17 h 34.

VILLE DE CHANDLER

Louisette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier